

AVIS SUR LE RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA SOCIETE GLECCCL
Cité internationale- Centre des Congrès de Lyon

Après 2 années difficiles, la CCSPL note pour 2011 une nette reprise de l'activité des « manifestations économiques », représentant 95% du chiffre d'affaires du délégataire. En 2011, le nombre de manifestations a atteint le niveau de 2008. 2011 constitue ainsi une bonne année d'exercice.

Dans un contexte de crise économique et dans un environnement fortement concurrentiel, elle souligne la bonne gestion de l'équipement qui se traduit notamment par un niveau de redevance versée au Grand Lyon satisfaisant, en augmentation de +18% par rapport à 2010 et supérieur au budget prévisionnel.

Enfin, concernant l'organisation des manifestations, la CCSPL regrette que les offres packagées proposées par le délégataire (offres incluant à la location d'espaces, des prestations annexes : audiovisuel, sécurité, nettoyage, restauration, etc...) ne favorisent pas le recours à d'autres prestataires extérieurs. Elle souhaite que cette pratique évolue vers une plus large ouverture.

La Cité Internationale-Centre des Congrès étant un établissement recevant du public, il est demandé que le délégataire présente dans son rapport annuel un compte rendu des actions menées pour en améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées.